

SOMMAIRE

3 Les 10 ans du module GIT
76 boursiers

4 Vite Lu

5 Deux recherches
Le bloc « W » ouvre bientôt



6 Titres d'ici

8 Perfectionnement du personnel de soutien, rapport 1987-88

La Galerie de l'UQAM rend hommage à l'École des Beaux-Arts

Un survol de l'évolution de l'art au Québec de 1923 à 1969, voilà ce que propose la Galerie de l'UQAM en présentant les œuvres des artistes-enseignants de l'École des Beaux-Arts de Montréal (EBAM). Un hommage à ceux et celles qui ont tissé la trame des arts visuels au Québec.



Alfred Laliberté (à l'extrême droite) et l'atelier de modelage d'après nature, EBAM, 1924.

Cette exposition qui s'inscrit dans le cadre du 65^e anniversaire de l'EBAM, regroupe les œuvres d'une quarantaine d'artistes qui ont joué ou jouent encore un rôle déterminant dans l'enseignement des arts, tels : Ayot, Cosgrove, Duquet, Fiore, Laliberté, Mérola, Pellan, Raymond, St-Charles, Tru-

deau et plusieurs autres.

« La majorité des œuvres présentées ont été réalisées au cours des années 60 », précise Pierre Leclerc, de la Galerie de l'UQAM. « L'effervescence qui régnait au Québec au moment de la révolution tranquille est donc largement illustrée ».

À travers les œuvres de ces peintres, sculpteurs, graveurs et photographes, le public remarquera néanmoins le contraste entre les différents courants qui ont marqué le monde des arts au cours de ces quarante-cinq ans.

Suite à la page 8

L'UQAM dit OUI à l'Union des écrivains Les auteurs obtiennent un contrôle sur la reprographie de leurs œuvres

Dernièrement, l'UQAM adhérerait à la convention avec l'Union des écrivains québécois concernant la reprographie des œuvres imprimées¹. De quoi s'agit-il au juste? Qui sera soumis à cette convention? Comment cela fonctionnera-t-il dans le quotidien?

Rappelons d'abord qu'en 1984, le gouvernement provincial convenait de verser à l'Union des écrivains une somme annuelle d'un million de dollars à titre de compensation pour la reprographie d'œuvres dans les établissements d'éducation du Québec. C'était un premier pas, mais restait à opérationnaliser la chose, si l'on peut dire. Pour ce qui touche

les universités, la Conférence des recteurs et des principaux (CREPUQ) a accepté de négocier avec l'Union un projet de convention qui agréerait à l'ensemble des universités. En vertu de cette convention, la CREPUQ se disait d'accord pour colliger et traiter elle-même les formulaires de déclaration de reprographie en provenance des universités.

Est-ce à dire que toute œuvre d'écrivains québécois photocopiée sur le campus devraient être dûment enregistrée et déclarée? La convention stipule qu'il y aura déclaration pour les œuvres imprimées pour des fins d'enseignement jusqu'à concurrence du moindre de 25 pages ou de 10 % d'un volume com-

pris dans le Répertoire de l'Union des écrivains, pour un même groupe-cours.

Il est important de souligner que cette convention ne touche que « les seuls services centralisés de photocopie de l'université mis à la disposition du personnel enseignant pour répondre à ses besoins de reproduction de documents destinés aux étudiants ». *L'utilisation de tous les autres appareils de photocopie en place dans les différents services de l'université n'est donc pas visée par le projet de convention.*

Si l'UQAM a donné, en principe, son accord au projet de convention négocié par la CRE-

Suite à la page 8

Quels noms donner aux édifices de la Phase II?

L'opération désignation des pavillons de la Phase II est en voie de s'amorcer. Un comité officiel de toponymie sera incessamment formé pour nommer les nouvelles constructions des emplacements « W » (Berri et boul. René-Lévesque), ainsi qu'Athanasie-David du campus centre-ville.

La composition et le mandat du comité seront bientôt précisés et communiqués à l'ensemble de la collectivité universitaire. « Nous tiendrons compte des normes et règles gouvernementales de toponymie des édifices publics », indique le coordonnateur du comité, M. Jean Roy, directeur de la programmation de la Phase II.

COMMISSION DES ÉTUDES

Lors de sa réunion régulière du 10 janvier, la commission des études a :

- exprimé ses condoléances à la famille du professeur Roland Chagnon ;
- recommandé à l'Assemblée des gouverneurs l'octroi de 204 diplômes de 1^{er} cycle, 14 diplômes de 2^e cycle et 2 diplômes de 3^e cycle ;
- nommé Patrick Béron directeur à la maîtrise en sciences de l'environnement ;
- reçu avec intérêt et satisfaction le rapport présenté par le département de physique, l'informant des stratégies et démarches entreprises pour assurer l'implantation de recommandations faites lors de la levée de la tutelle ;
- approuvé les modifications à des programmes de 1^{er} cycle : bac en histoire de l'art, bac en musique, bac en linguistique, bac en microélectronique, bac en biologie, certificat en santé et sécurité au travail, certificat en analyse financière, certificat en marke-

ting, bac en psychologie, bac en psychologie de la communication ;

- approuvé la modification du cours INF 1090 ;
- recommandé au Conseil d'administration la suspension des admissions au certificat en langues et cultures dans la société québécoise et au certificat en archéologie ;
- recommandé au CA la modification au Règlement des études de 1^{er} cycle (articles 3.12, 3.13, 3.14 et 3.15, concernant la modification et la révision de notes) ;
- recommandé au CA le changement d'appellation du module de certificats en administration spécialisée ; il se nommera désormais *module des certificats en marketing et en finances* ;
- approuvé et recommandé au CA l'adoption d'un Plan triennal de développement des Centres d'études universitaires pour 1989-92 ; et demandé au Comité de concertation desdits Centres

de lui faire état, dans le cadre d'un rapport annuel : a) du suivi aux recommandations du rapport d'évaluation ; b) de la mise en œuvre du Plan triennal de développement en lien avec la famille, les départements et les modules concernés ;

- approuvé les modifications à des programmes de deuxième cycle : suivants : maîtrise en administration des affaires (profil avec mémoire), maîtrise en arts plastiques, maîtrise en communication, maîtrise en kinanthropologie ;
- reçu le rapport annuel 1987-88 du Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale (LAREHS) ;
- recommandé au CA l'attribution des congés sabbatiques et de perfectionnement pour l'année 1989-90 ;
- ratifié des résolutions des sous-commissions du 1^{er} cycle, des études avancées et de la recherche, et des ressources.

SOUTENANCES DE THÈSES

En psychologie

- Emmanuel Habimana
- *Envie comme cause d'attribution des maladies mentales IBITEGA* ;
- Directeur de recherche : Michel Tousignant ;
- Le 20 janvier 1989.

En science politique

- Chantal Maillé
- *Dynamique de l'émergence d'une élite politique féminine : le cas du Québec* ;
- Directrice de recherche : Évelyne Tardy ;
- Le 20 janvier 1989.

Silvie Delorme nommée adjointe au recteur

Madame Silvie Delorme a été choisie comme adjointe au recteur : elle remplace à ce poste madame Janette Bourgouin qui a quitté l'UQAM.

Titulaire d'une maîtrise en bibliothéconomie de l'Université de Montréal et détentrice d'un diplôme en sciences administratives de l'École des Hautes études commerciales, madame Delorme est à l'emploi de l'UQAM depuis 1985 à titre d'adjointe au directeur général des bibliothèques. Auparavant, elle fut directrice générale de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.



L'UNIVERSITÉ QUESTIONS ET DÉFIS Laurent Laplante

L'université se dit économiquement sous-alimentée, mais est-ce vrai? La charge de travail des professeurs devrait-elle être augmentée? Les universités peuvent-elles encore garantir qu'une véritable formation correspond au diplôme décerné? Que la recherche est aussi valable qu'on le dit? Les frais de scolarité sont-ils une entrave à la fréquentation de l'université? Comment expliquer que le consensus soit une cause de paralysie à l'université? Le journaliste Laurent Laplante nous offre ses réponses, en forme de défis.

141 pages
9,95 \$

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
14, rue Haldimand, Québec, G1R 4N4
Tel. (418) 643-4695

L'UQAM présente ses politiques d'admission aux cegeps

Trente-huit conseillers en information scolaire et professionnelle à l'emploi des Collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) ont participé récemment à une journée d'information organisée par le Registrariat. À cette occasion, des personnes ressources du service de l'admission ont présentées les modifications majeures quant aux politiques d'admission pour l'année 1989-90. Le vice-doyen de la famille des lettres, Normand Werner, et celui de la famille des sciences de la gestion, Jean-Claude Forcuit, ont renseigné les participants sur leurs programmes d'études respectifs. La présentation d'un vidéo sur l'UQAM est venue clore la rencontre.



Quelques-uns des participants à la journée d'information sur les programmes et les politiques d'admission, organisée par le Registrariat.

Bibliothèques de l'Université Une vente de doubles de livres rares

Le service des bibliothèques va vendre aux membres de la collectivité universitaire des doubles de livres rares. Suivant le principe du premier arrivé, premier servi, la vente se déroulera du 14 au 25 février. Durant cette quinzaine, les livres seront exposés à la Salle des livres rares, porte AR-300 durant les heures d'ouverture suivantes : de 10 h à midi et de 13 h 30 à 16 h 30. Une liste des titres et des prix sera disponible sur place. Pour de plus amples informations, on s'adresse à M. Daniel Gauvin, au numéro 282-3153.

Les prix de vente sont fixés en fonction de ceux qui ont cours actuellement sur les marchés canadien et international du livre ancien. Les invendus seront mis aux enchères en mars, à l'Hôtel des Encans de Montréal.

L'opération est en conformité avec la *Politique de développement des collections - Don, vente échange de documents* adoptée par le Conseil d'administration en janvier 88. Elle se conforme également aux dispositions soumises et adoptées par le comité des usagers des bi-

bliothèques le 25 novembre dernier.

Une copie unique

« Beaucoup de titres sont en exemplaires multiples, deux, trois, parfois plus. Pourquoi garder plusieurs volumes d'un même ouvrage sur les tablettes, alors qu'avec les profits de la vente, nous pourrions acquérir de nouveaux titres et ainsi enrichir la collection? Sauf exception, nous gardons copie unique du meilleur exemplaire en état de conservation », déclare Mme Lisette Dupont, directrice du développement et de l'exploitation des ressources documentaires.

La décision s'explique aussi par le manque d'espaces aux bibliothèques, par une carence budgétaire pour les collections, ainsi que par l'absence de mécanismes d'échanges interuniversitaires en matière de livres rares.

Près de 300 documents seront mis en vente, principalement dans les disciplines de l'histoire, de la géographie, des sciences religieuses, et à un moindre degré, de l'étude des lettres. Les prix vont de 5 \$ à 100 \$, quelques ouvrages dépassent 1 000 \$.

Départ du directeur de la Fondation de l'UQAM

M. Pierre Parent, directeur de la Fondation de l'UQAM quitte ses fonctions fin janvier. Il a accepté l'offre de la Ville de Montréal de voir à l'organisation des Fêtes du 350^e Anniversaire de la métropole.

M. Pierre Parent était entré à l'UQAM en août 1986 et, dès son arrivée, avait pris en charge la campagne de financement 1987-1992, une opération d'importance de l'ordre de 10 \$ millions.

Cette campagne a remporté jusqu'ici un grand succès, tant auprès de la collectivité uqamienne que dans les milieux externes à l'Université. Près de 8 \$ millions sont entrés dans les coffres de la Fondation. C'est dire que Pierre Parent quitte son poste en ayant la certitude que l'objectif de cette deuxième campagne de financement de la Fondation sera atteint d'ici à 1992.



Éditeur

La direction du service de l'information et des relations publiques
Université du Québec à Montréal
Case Postale 8888, Succursale - A -
Montréal, Qué., H3C 3P8

Service de l'information interne

Directeur : Jean-Pierre Pilon
Rédaction : service de l'information interne
Tel. : 282-6177

Le service de l'information interne est responsable de la publication de l'UQAM dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.

Publicité :

Rémi Plourde
secrétaire Diane Hébert 282-6177

Photographies :

Service d'audio-visuel

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216

La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

Les 10 ans du module de GIT :

- un programme très rajeuni
- des diplômés polyvalents

« **E**n cette année de 10^e anniversaire, le module de gestion et intervention touristiques (GIT) offre un programme renouvelé, nos cours sont davantage axés sur la pratique du tourisme, ils prennent un tour plus concret vis-à-vis les milieux des affaires et de l'industrie, par exemple en ce qui concerne l'hébergement et les congrès », explique M. Marcel Samson, directeur du module.

Les concentrations sont ramenées de trois à deux, savoir planification et développement, ainsi que management et marketing. Élément novateur également : la mise en place d'un système de stages en continu. L'étudiant qui a complété 20 cours au bac. sera accueilli par un employeur pendant 45 jours sur une période consécutive de 12 semaines. En bout de piste, l'opération donnera 9 crédits à l'étudiant. « Avant, il n'y avait que trois crédits accordés et les stages, beaucoup moins importants, étaient morcelés. Maintenant, l'étudiant et l'employeur y gagnent. C'est une porte d'entrée à la pratique de la vie professionnelle », précise M. Samson.

Des débuts difficiles

Comme le relate le directeur, les six premières années du module furent difficiles, la visibilité s'est faite lentement. Dans les premiers temps, à peu près 40 % des diplômés se trouvaient des emplois liés à l'industrie du tourisme. Il fallait aussi se démarquer des techniques touristiques

enseignées dans les cegeps. Ces dernières années, la situation a changé du tout au tout. Environ les deux tiers des diplômés occupent des emplois reliés au domaine du tourisme, une autre tranche trouve du travail dans la gestion en général ou bien dans des sphères très indirectement rattachées au tourisme. Une portion enfin de 11 % de diplômés sont en emploi précaire. Plus de 300 finissants sont sortis du module depuis sa création due, notamment, à l'initiative de Mme Florence Junca-Adenot.

Les champs d'intervention de diplômés se ventilent principalement dans les entreprises hôtelières, l'aviation civile, la consultation et la recherche privées, les agences de voyage, les organismes municipaux, régionaux et provinciaux de développement touristique, le transport urbain et en région.

« Notre module est bien connu des secteurs public et parapublic. Nous faisons porter nos efforts sur le privé qui, lui, nous connaît moins, même après 10 ans d'existence », note M. Samson. Quant aux inscriptions au module, 206 sont des étudiantes et 96, des étudiants.

Dans le cadre des fêtes du 10^e anniversaire, le module organise des déjeuners-causeries sur le tourisme, un ralliement étudiants diplômés en pratique est prévu vers le mois de mai, la recherche de bourses auprès de commanditaires est en bonne voie, de concert avec la Fondation de l'UQAM.



« Nous faire connaître et reconnaître ». De gauche à droite, Mme Lucie Duguay, présidente de l'Association étudiante en gestion et intervention touristiques; M. Marcel Samson, ainsi que M. Charles Bélanger, vice-président de l'Association des diplômés (ADGIT). 1988-1989.



Les boursiers de la Fondation de l'UQAM pour l'année 1988-1989.

76 étudiants de l'UQAM reçoivent 158 500 \$ en bourses d'études

La Fondation de l'UQAM a remis, en décembre dernier, 158 500 \$ en bourses d'études de 250 \$ à 15 000 \$ à 76 étudiants, répartis dans divers programmes des trois cycles et des six familles de l'Université.

Ces bourses ont été accordées à des étudiants dont la qualité des dossiers d'études a été reconnue

par un jury de sélection composé de membres du corps professoral et administratif, présidé par le registraire, M. Igal Leib. La liste des bourses se divise ainsi : 24 bourses de 500 \$ et 20 bourses spéciales de montants variables au 1^{er} cycle; 12 bourses de 3 000 \$ et 7 bourses spéciales de montants variables au 2^e cycle; 12 bourses de 5 000 \$ au 3^e cycle

et une bourse post-doctorale de 15 000 \$.

Neuf autres bourses seront attribuées à la deuxième session, ce qui complétera le programme de 87 bourses, soit 192 000 \$, de la Fondation de l'UQAM pour l'année 1988-1989. Depuis 1980, la Fondation a versé 975 000 \$ à 467 étudiants.

En chimie, l'échelle micro dès la 1^{ère} année du bachot

« Comment travailler avec une goutte plutôt qu'avec un verre de vin? Cela demande du doigté, beaucoup de doigté. Cela nécessite aussi un appareillage expérimental miniaturisé. Appliquons l'exemple à la chimie. Dès septembre 89 à l'UQAM, un laboratoire des techniques de base sera converti à l'échelle micro. En d'autres termes, on va passer de l'échelle des grammes [symbole g] à celle des milligrammes [symbole mg]. Le concept nécessite l'emploi d'une verrerie spécialisée », expliquent Mme Hoa LeThanh, professeure-chercheuse, et M. Daniel Vocelle, directeur du département de chimie.

L'idée maîtresse? Comme l'ex-

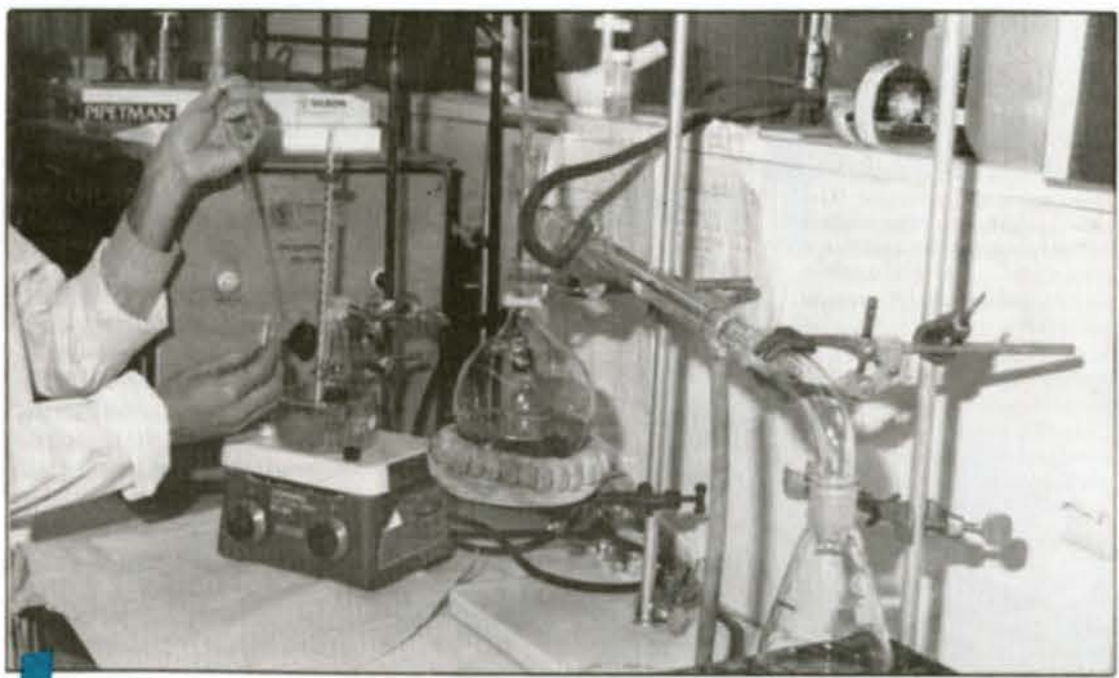
pliquent les chercheurs, il s'agit par exemple (voir photo) d'utiliser des quantités maximales de 20 mg au lieu de 20 g – donc 1 000 fois plus petites – qui requièrent une verrerie dont les ballons sont d'une dimension maximale de 1 à 2 ml [ml = millilitre] au lieu de 500 ml, et les réfrigérants de 10 cm, et non plus de 30 cm.

De nombreux avantages

Le concept de miniaturisation vient de l'Américain Mayo qui a préconisé l'usage de l'échelle micro dans les laboratoires de base universitaires. Ses avanta-

ges? Les coûts sont réduits parce qu'on utilise moins de produits chimiques, l'ambiance est moins enfumée, le temps d'exécution est beaucoup plus rapide et surtout, cela permet à l'étudiant de s'initier à des méthodes très actuelles, de pratique courante dans tous les laboratoires.

« En chimie, c'est maintenant comme en physique, où tout est miniaturisé, signalent les deux chercheurs. Dorénavant, l'expérimentation va se faire sur de petites quantités plutôt que grandes dès l'entrée en chimie. Au Québec, l'UQAM est, jusqu'à plus ample informé, la première université francophone à instituer l'échelle micro dès la 1^{ère} année. »



À gauche, dans les mains de l'expérimentateur, la verrerie miniaturisée. À droite, l'appareillage traditionnel.

Les dommages reliés au stress au travail : États-Unis et Canada acceptent d'indemniser les victimes

La majorité des États américains et la plupart des juridictions canadiennes acceptent d'indemniser les dommages physiques ou psychologiques reliés au stress aigu au travail. C'est du moins ce qui ressort d'une étude effectuée par une professeure du département des sciences juridiques, Katherine Lippel.

« Stress aigu et stress chronique engendrent des réactions parfois physiques, parfois psychologiques », soutient Mme Lippel. La crise cardiaque, l'embolie cérébrale, le burn out, la dépression et la crise d'angoisse ne sont que quelques-unes de ces réactions.

Dommages psychologiques reliés au stress au travail

Seulement huit États américains refusent d'indemniser pour le stress aigu menant à une incapacité psychologique. Par ailleurs, près de la moitié des États indemnisent pour les dommages psychologiques découlant du stress chronique au travail.

Au Canada, des onze juridictions étudiées toutes, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, reconnaissent, tout au moins en théorie, le droit à l'indemnisation pour les dommages découlant du stress aigu.

Quant au stress chronique, la Saskatchewan, l'Ontario (le Tribunal d'appel, mais pas la Commission) et le Québec (surtout le Bureau de révision paritaire et la Commission d'Appel en matière de lésions professionnelles) reconnaissent, dans certaines circonstances, le droit à l'indemnisation pour des dommages psychologiques. Par ailleurs, la Colombie-Britannique, l'Ontario (Commission des accidents du travail), l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse refusent catégoriquement ces réclamations. L'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest, le Manitoba, Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick adoptent, pour leur part, une position ambiguë à l'égard de telles réclamations et en ont accepté aucune jusqu'à date.

Dommages physiques reliés au stress au travail
L'équipe de Mme Lippel s'en est tenue aux réclamations portant sur les atteintes du système cardio-vasculaire. Tous



Mme Katherine Lippel

les États américains indemnisent pour des dommages de ce type. Certains exigent la démonstration d'un stress inusité en demandant, par exemple, la preuve d'un effort exceptionnel.

À l'instar des États-Unis, les différentes Commissions canadiennes reconnaissent le droit à l'indemnisation pour l'infarctus du myocarde survenu au travail suite à un effort inusité ou à un stress aigu, que le travailleur soit ou non porteur d'une condition préexistante. Elles sont légèrement réticentes lorsque l'accident survient en dehors du travail, bien que seules la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse refusent catégoriquement une telle réclamation.

Selon Mme Lippel, la plupart des juridictions américaines sont plus ouvertes que les juridictions canadiennes et québécoises. Au Canada, certaines juridictions évitent le problème en prétendant que « le stress n'est pas couvert ». Or aucune loi canadienne ne permet une telle conclusion.

Cette étude repose sur 439 décisions des tribunaux publics américains depuis 1960 et sur des articles de doctrine. Le droit canadien a été analysé à travers l'information recueillie auprès de porte-parole d'organismes provinciaux chargés d'appliquer les régimes d'indemnisation en matière d'accident du travail. L'analyse de la législation, de la jurisprudence et des politiques administratives complètent les données.

Le traitement biologique des boues flottantes

Tout le monde devient conscient de l'importance de l'environnement. Nous sommes loin du vert reposant de la ferme du grand-père d'antan. Actuellement, un des graves problèmes, c'est celui des boues flottantes c'est-à-dire les eaux usées qui contiennent plumes et viscères provenant des abattoirs de volailles.

« Quand des abattoirs sont situés près des petites villes, les boues peuvent représenter dans certains cas entre 40 % et 80 % de la charge polluante des eaux du traitement municipal. Ce problème prend d'ailleurs une ampleur mondiale. Y a-t-il moyen de disposer des boues flottantes? Nous menons en laboratoire un projet pilote en vue d'apporter une solution », confie M. Armel Boutard, du département de physique, qui, avec Mme Wanda Smoragiewicz, professeur-chercheur aux sciences biologiques, et M. Dragos Neculcea, attaché de recherche, mettent au point une méthode biologique de traitement des déchets.

Le biotraitement utilise les levures, bactéries et champignons. Il réduit le volume d'eau à 80 % et la fraction des huiles et graisses jusqu'à 80 %. De plus, le résidu est valorisable comme base d'aliments animaux. On en distille aussi un alcool très buvable, avec bien sûr, un arrière-goût de poulet. Enfin, il est possible, semble-t-il, d'en tirer des biopolymères, utilisables dans les produits de beauté, par exemple.

Avantages du processus

« Nous avons voulu privilégier un processus naturel de biodégra-



M. Armel Boutard s'adressant aux participants du colloque sur le traitement biologique des boues flottantes.

dation déjà utilisé dans plusieurs types de fermentations industrielles, précise M. Boutard. La fermentation industrielle peut se définir comme un processus dans lequel des modifications d'ordre chimique sont apportées à une substance par l'action d'enzymes d'origine microbienne. Ces procédés sont particulièrement bien adaptés aux matières organiques, qu'importe leur provenance. Ils sont « doux » car naturels aux différents cycles de la biomasse dans la nature, non polluants car ils transforment les différentes fractions des matières organiques en leurs composants les plus fondamentaux. Les microorganismes se trouvent ainsi à éliminer la charge polluante des rejets de matières organiques et à les

transformer en éléments valorisables : compost, bases d'aliments, méthane, etc. De plus, des particularités propres à la microflore assurent à celles-ci des niveaux de rendement a priori exceptionnels si on les compare à ceux d'autres organismes vivants » (voir tableau).

Le projet-pilote a été présenté le 18 novembre dernier lors d'un colloque réunissant à l'UQAM les représentants de l'Association des abattoirs du Québec et le ministère de l'Environnement du Québec qui subventionnent cette recherche appliquée pour 50 000 \$. Les prochains stades : confirmer la viabilité économique du procédé et engager une collaboration avec le milieu industriel.

RENDEMENT JOURNALIER EN PROTÉINES SYNTHÉTISÉES PAR DIVERS ORGANISMES VIVANTS

| ORGANISMES (1000 kg) | PROTÉINE PRODUIT PAR JOUR EN KG | RENDEMENT JOURNALIER EN % |
|----------------------|---------------------------------|---------------------------|
| Boeuf | 1 | 0,1 |
| Soja | 10 | 1 |
| Levure | 100 000 | 10 000 |
| Bactérie | 100 000 000 000 | 10 000 000 000 |

Le bloc « W » monte à vue d'oeil

Le bloc « W » a déjà pignon sur rue, angle René-Lévesque et Berri. C'est vers la mi-avril que le bâtiment-rallonge au sud du pavillon Hubert-Aquin sera terminé. Et qu'on y emménagera à partir de la fin du mois de mai. Voilà pour le premier emplacement de la phase II.

Il reste toutefois à terminer la pose de la brique, côté Berri ; à parachever le faux campanile surplombant, au faite de l'édifice, l'entrée principale boul. René-Lévesque, tout près de la future sculpture-fontaine et, en coin vers Saint-Denis / Berri, à réaménager le terrain, y compris le petit parc de jeux de la garderie.

Pas de salles de cours dans le bloc « W » ! Au 5^e étage, qu'on atteint par l'escalier, les trois ascenseurs n'étant pas encore en état de marche, se trouvent, donnant sur l'extérieur, des bureaux de professeurs du département de psychologie, alors qu'à l'intérieur, ce sont des labos/salles d'observation. Au 4^e et au 3^e, c'est toujours la psychologie, avec le secrétariat et la direction des études avancées. Au 2^e, logeront le vice-décanat des sciences

humaines de même que le département des sciences juridiques. Au premier et au niveau métré : les grands espaces réservés à la bibliothèque. Le rez-de-chaussée sera occupé par le département de sexologie, de même que quelques laboratoires et bureaux. En sous-sol : le corridor de service ainsi que deux vastes dépôts. Le tout « aux couleurs plus claires, plus joyeuses », selon M. Jean Roy, directeur de la programmation de la phase II.

Par ailleurs, sur l'emplacement Athanase-David, le chantier est ouvert, les travaux d'excavation vont bon train.

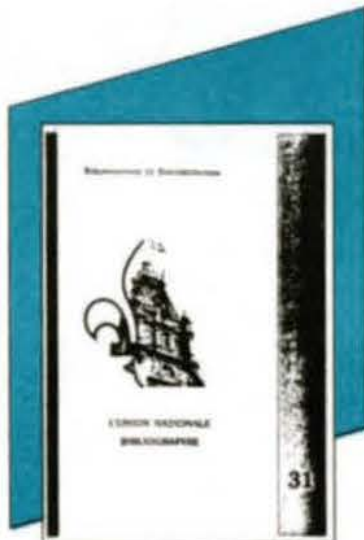


M. Jean Roy indique un endroit précis de jonction du pavillon Hubert-Aquin et du bloc « W ».



Le bloc « W » en voie d'être complété.

TITRES D'ICI



L'UQAM, Michel Lévesque. Pour l'essentiel, le document regroupe 325 titres présentés par ordre alphabétique par nom d'auteur, un index des noms cités dans les titres, ainsi qu'une chronologie des grands moments de la vie de ce parti (1936-1981) qui fut au pouvoir pendant plus de 23 ans.

Vienne au tournant du siècle

Un ouvrage collectif sous la direction de François Latraverse, prof. au dép. de philo. et de Walter Moser de l'U. de M. Une publication qui fait suite au colloque sur Vienne qui s'est tenu à l'UQAM il y a trois ans. Parmi les objectifs visés par les auteurs, notons un intérêt commun à contribuer au développement des connaissances relatives à Vienne ainsi qu'une volonté de procéder à une évaluation critique de la « mode » de Vienne en essayant de voir la

nature des enjeux du phénomène et de la fascination que Vienne exerce sur nous. *Vienne au tournant du siècle* regroupe des contributions réflexives, notamment sur les théories littéraires, la philo, l'éthique et la socio, entre 1890 et 1930.

Le design des systèmes chercheurs

Une réflexion sur les principes fondamentaux de l'intelligence artificielle par C. West Churchman qui voue la 1^{ère} partie de son ouvrage « The Design of Inquiring

System » (1971) à un éclairage original sur l'histoire de la philosophie. Si l'esprit humain fonctionne comme le décrit telle théorie philosophique de la connaissance, comment concevoir le design d'un système capable de le stimuler? En langage cybernétique contemporain, des thèses centrales: Spinoza, Descartes, Leibniz, Locke, Kant et Singer. Extraits traduits par M. Normand Lacharité et Mme Josiane Ayoub, dépt. de philo. Mise en page électronique par des étudiants B. Mercier, R. Lantin et R. Gobeil (Projet Défi).

Interpeller l'actualité théorique

« Quatre textes donc, quatre approches critiques qui interpellent notre actualité théorique », écrit la directrice de la publication, Mme Josiane Boulad-Ayoub en avant-propos de l'ouvrage « Culture, signes, critique », publié dans le cadre des Cahiers Recherches et Théories du département de philosophie, collection Symbolique et Idéologie, 1988, que diffusent les Presses de l'Université du Québec. Les auteurs: MM. Marcel Hénaff, Jean-Guy Meunier, Edgar Morin et Kai Nielsen.

L'Union nationale: une bibliographie

Dans la collection « Bibliographie et documentation », de l'Assemblée nationale, vient de paraître *L'union nationale: bibliographie*, rédigé par un étudiant au doctorat en histoire de



Le choix qui s'impose

L'environnement MS-DOS de AT&T

Ouvert du Lundi au Vendredi de 10:00 à 12:00 et de 13:00 à 16:00
Pavillon Hubert Aquin, Local AM-915, Tél.:282-3149

AT&T 6286WGS



Un puissant micro-ordinateur AT compatible comprenant:

- Un Microprocesseur de 12 Mhz
- 1024k de mémoire RAM
- Une unité de disquette 1.44 Meg
- Carte CGA
- Moniteur monochrome CGA,EGA
- 5 fentes d'expansion
- Port série et parallèle
- Clavier 101 touches
- Logiciel MS-DOS 3.3

\$1974.00*

*Prix sujet à changement sans pré-avis

AT&T 6386WGS



Un puissant micro-ordinateur 386 comprenant:

- Un Microprocesseur de 16 Mhz
- 1024k de mémoire RAM, extensible à 4 Meg
- Une unité de disquette 1.2 Meg
- Carte EGA
- Moniteur Monochrome
- 7 fentes d'expansion
- Port série et parallèle
- Clavier 101 touches
- Logiciel MS-DOS 3.3

\$3690.00



CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

Frais afférents

L'AEMA dit oui, mais l'AGESSHALUQAM s'oppose

A lors que les membres de l'association des étudiants du module d'administration (AEMA) accueillent favorablement la décision de l'Assemblée des Gouverneurs d'imposer des frais afférents aux étudiants à compter de l'été 1989, l'association générale étudiante des secteurs sciences humaines, arts et lettres (AGESSHALUQAM) s'oppose farouchement à l'imposition de tels frais.

Les étudiants de l'AGESSHALUQAM ont affirmé leur opposition à la récente décision de l'Assemblée des Gouverneurs, lors d'une plénière inter-modulaire, le 18 janvier dernier. Aussi ont-ils l'intention de demander à l'Assemblée des Gouverneurs d'abroger cette résolution. En cas de refus, ils entendent «exiger» de l'administration de l'UQAM de passer outre la décision.

« Il s'agit d'une hausse déguisée des frais de scolarité », a confié un membre de l'exécutif de l'association, Charles Benoit, en rappelant une revendication fondamentale de son groupe : la gratuité scolaire. « On a tendance à faire payer de plus en plus les étu-



M. Charles Benoit de l'exécutif de l'AGESSHALUQAM.



M. Christian Godin de l'AEMA.

dants, a-t-il poursuivi, ce qui aura pour conséquence de limiter l'accès à l'éducation. »

Puisque la mesure touche l'ensemble des étudiants du réseau UQ, l'AGESSHALUQAM tentera d'élaborer des moyens d'action communs avec les associations étudiantes des autres constituantes. On songe déjà à faire signer une pétition dont l'objectif minimal serait de 10 000 signatures.

L'AEMA accepte de payer moyennant certaines conditions
« Les étudiants du module d'ad-

ministration jugent réaliste une hausse de 50 % des frais de scolarité, répartie sur deux ans », a rappelé Christian Godin, de l'AEMA. Des frais afférents de 50 \$ par session pour l'étudiant inscrit à temps complet et de 4 \$ le crédit, pour celui inscrit à temps partiel, apparaissent donc acceptables. Mais à deux conditions : qu'il n'y ait pas de nouvelle hausse des frais de scolarité au cours de la présente année et que le régime des prêts et bourses soit ajusté en conséquence.

« Les étudiants seraient, bien

sûr, moins rébarbatifs s'ils étaient consultés sur l'utilisation de ces sommes », a soutenu M. Godin. Selon lui, les étudiants doivent toutefois faire preuve d'une certaine ouverture d'esprit, puisque les frais de scolarité sont gelés depuis plus de vingt ans.

Des frais supplémentaires pour les étudiants en administration

M. Godin a aussi appris au Journal l'Uqam que des « frais sup-

plémentaires » de 2 \$ par crédit seront facturés aux étudiants du baccalauréat et du certificat en administration à compter de septembre 1989. Un comité formé de deux professeurs et de deux étudiants sera appelé à administrer cet argent, qui servira, notamment, à acheter du matériel, à défrayer les coûts de participation à certaines activités organisées par le monde des affaires et à organiser des réunions en vue d'harmoniser les enseignements.

Les prix de l'Office de la langue française à quatre étudiantes du module ELL



Quatre étudiantes du module d'enseignement des langues et des lettres ont mérité les prix de l'Office de la langue française (OLF). Dans l'ordre habituel, sur la photo : Mireille Poirier (2^e prix, 200 \$ en livres), Marie Bourget (1^{er} prix, 500 \$) et Mireille Arvais (3^e prix ex æquo avec Jacynthe Dion, absente sur la

photo, 50 \$ en livres chacune).

Les prix de l'OLF aux meilleurs étudiants en enseignement du français de l'UQAM veulent souligner le souci d'excellence que recherche un étudiant tout au long de ses études de premier cycle, les résultats obtenus au cours de son programme d'études et la très haute qualité de son français.



MBU
MICRO-BOUTIQUE UNIVERSITAIRE

Ouvert du Lundi au Vendredi de 10:00 à 12:00 et de 13:00 à 16:00
Pavillon Hubert Aquin, Local AM-915, Tél.:282-3149

Le Macintosh™ SE/30 est un micro-ordinateur compact offrant des performances comparables au Macintosh™ II à partir de \$4540

comprenant:

- Microprocesseur 68030 de 16 Mhz, 32 bit, 4 fois plus puissant que le Macintosh™ SE et pouvant utiliser le système A/UX™
- Coprocesseur mathématique 68882
- Mémoire Ram 1024K, extensible à 8 mégaoctets
- Lecteur 1.44MB, compatible avec les disquettes 400k, 800k du Macintosh™ et pouvant lire, écrire et formater les disquettes MS-DOS, OS/2, Apple II
- "Apple Sound Chip" de 44.1 Khz, permettant une haute qualité de son 4 voies, stéréo
- Rom de 256K en SIMM, donnant la possibilité de futur expansion
- Fente d'expansion 32 Bit
- 2 ports sérieuses RS-232/RS-422
- Port SCSI, permettant de brancher jusqu'à 7 périphériques
- Option de disque rigide:40MB et 80MB

| | |
|--|--------|
| Macintosh™ SE/30 - mémoire 1024K- 2 lecteurs 1.44MB | \$4540 |
| Macintosh™ SE/30 - mémoire 1024K- 1 lecteur 1.44MB disque rigide 40MB | \$5034 |
| Macintosh™ SE/30 - mémoire 4096K- 1 lecteur 1.44MB disque rigide 80MB | \$6726 |



La rapidité d'apprentissage du Macintosh™, permet des économies de temps et d'argent dès les premières semaines d'utilisation.



Concessionnaire autorisé

En 1987-88, plus de 300 000 \$ consacrés au perfectionnement du personnel de soutien

L'Université a investi plus de 300 000 \$ au cours de l'année 1987-88 pour des activités de formation et de perfectionnement dispensées à des employés de soutien syndiqués et non syndiqués.

Les dépenses de formation sont divisées en trois catégories. Plus de 180 000 \$ ont été dépensés pour les employés de soutien syndiqués, alors que 12 000 \$ ont été consacrés aux non syndiqués et 110 000 \$ au perfectionnement institutionnel.

Perfectionnement des employés syndiqués

L'Université a financé 339 activités de perfectionnement chez les employés syndiqués. De ce nombre, 13 étaient des demandes de perfectionnement collectif, tels des ateliers de français écrit et des sessions sur le processus rationnel de solution de problèmes. Le perfectionnement collectif représente 11 % du budget réservé à cette catégorie d'employé. Depuis novembre 1987, le budget total correspond à 1 % de la masse salariale.

Plus de 71 000 \$ ont été dépensés pour des cours crédités à l'UQAM ou dans d'autres institutions, pour des activités non créditées, des congrès et des collo-

ques. Ce qui correspond à 40 % de l'ensemble des dépenses.

Les frais de scolarité et d'inscription à l'UQAM représentent 44 % des demandes individuelles et 17 % du budget. Les demandes touchent 61 programmes d'études différents et les disciplines les plus populaires sont le français écrit et l'administration.

Le montant des 32 bourses offertes s'élève à près de 90 000 \$, c'est-à-dire 50 % des dépenses du comité. Charles-André Roy, du service du personnel, rappelle que la bourse pour deux sessions d'études à temps complet est maintenant de 7 500 \$; pour une session, elle est de 2 650 \$.

Perfectionnement des employés non syndiqués

L'Université consacre un montant équivalant à 0,5 % de la masse salariale des employés de soutien non syndiqués pour financer leurs activités de formation. Un montant supplémentaire de 5 000 \$ est réservé au versement d'une ou de plusieurs bourses.

Au cours de la dernière année, le comité a financé 32 demandes. Il s'agit de cours suivis à l'UQAM et dans d'autres institutions, d'activités non créditées offertes par des organismes externes, de con-



De gauche à droite : M. Charles-André Roy, agent de personnel et M. Raymond Desjardins, directeur de la dotation.

grès et de colloques. Deux bourses ont été accordées.

Perfectionnement institutionnel

« Cette catégorie, précise le directeur de la dotation du service du personnel, Raymond Desjardins, comprend les activités demandées par les gestionnaires pour, notamment, satisfaire aux lois et règlements du travail et

permettre au personnel de s'adapter aux changements technologiques. »

Parmi les activités offertes, notons une réflexion sur la manière d'aborder une clientèle multiculturelle, un atelier sur le transport des matières dangereuses et des cours de bureautique. « Si des besoins spécifiques se manifestent, il ne faut pas hésiter à contacter le service du personnel », insiste M. Desjardins.

La galerie de l'UQAM...

Suite de la page 1

Rappelons que l'École des Beaux-Arts de Montréal est devenue, au moment de la création de l'UQAM en 1969, le département d'arts plastiques de l'Université. Plusieurs de ces enseignants sont encore aujourd'hui à l'emploi de l'UQAM. « Nos professeurs ont fait figure de pionnier et ce sont eux qui ont développé les arts visuels ici et au Québec », conclut M. Leclerc.

L'exposition se poursuit jusqu'au 19 février, du mardi au dimanche, de 12h à 18h. La Galerie de l'UQAM est située à la salle J-R120.

Les auteurs...

Suite de la page 1

PUQ, cela ne signifie pas que ledit projet est en vigueur sur le campus. Une première raison à cela : l'UQAM attend toujours que l'Union des écrivains lui envoie suffisamment de Répertoires pour être en mesure d'aller de l'avant. Par ailleurs, les formulaires restent à finaliser; l'UQAM et la CREPUQ cherchent à clarifier et simplifier au maximum... Plus, on n'a pas encore établi qui, des services, des familles, des modules, ou des départements auront la charge de remplir les déclarations. Il ne faut pas s'attendre, affirme le bureau des affaires juridiques de l'Université, que l'application de ce projet se fasse avant l'automne prochain.

(1) Les Universités adhèrent à sept conventions sur une base volontaire.

Vêtements UQAM



Les 13 items : coton ouaté, polo, kangourou, t-shirt, jupe, cardigan, camisole, col roulé, cycliste, boxer, jogger, coupe-vent, manteau sport pour l'hiver, etc., de couleurs assorties: bleu UQAM, rouge vert, noir et blanc, sont disponibles au magasin

Le Bureauphile.

Le Bureauphile, Pavillon Hubert-Aquin A-M 930, lundi au jeudi de 9h à 18h30, le vendredi de 9h à 17h.